



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison d'un déménagement dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 15 septembre 2026, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Le jeudi, 12 novembre 2026, entre 6h00 et 20h00, la circulation dans la rue du Merschgrund à Hobscheid est réglée comme suit :
- rétrécissement sur une voie à la hauteur de la maison sise 43, rue du Merschgrund.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 15 septembre 2026

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Paul Reiser



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu